AIGLE
DEPUIS 1853

Paris, 06 Août 2021

A, United Nations Global Compact

Objet : demande de délai de Grâce pour la COP report

Depuis notre signature au Global Compact, AIGLE a initié et mené les actions visant à promouvoir et respecter les principes de cet accord.

Cependant, nous avons nous vous demandons un délai de grâce pour la soummission de notre COP report.

Je vous remercie pour votre compréhension.

Andry RANTOANINA
CSR Project Manager

Andry RANTOANINA